

Présidentielle du 22 février

Abass Kaboua appelle les militants du MRC à voter massivement pour Faure Gnassingbé

Après l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle du 22 février 2020, Faure Gnassingbé le candidat du parti Union pour la République (Unir), au pouvoir, ne cesse de recevoir des soutiens. En dehors des indépendants qui siègent à l'Assemblée nationale...



PAGE 11

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnf

Lyè Larou bénéficie des deux premiers cycles du crédit APSEF pour le commerce de beignets et de haricots

PAGE 2

ECONOMIE



Rencontres du marché des titres publics à Dakar

Le Togo à l'honneur dès l'ouverture de la 2^e édition

La deuxième édition des Rencontres du marché des titres publics s'est ouverte ce mercredi 8 janvier à Dakar. Elle a vu la participation des représentants des 8 pays de l'Uemoa dont le Togo, seul pays actuellement...

PAGE 5



Présidentielle 2020 / 10 candidatures reçues par la Ceni

Trois forces en présence

En attendant que la Cour constitutionnelle ne valide les dix candidatures acceptées par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), ce ne serait pas aller trop vite en besogne que d'affirmer qu'il y a trois principales forces en présence. Une analyse de ces dernières permettra avant les hostilités de se faire une idée sur l'issue possible du prochain scrutin. L'institution dirigée par Tchambakou Ayassor a au terme du délai prévu pour le dépôt des candidatures, validé seulement dix candidatures sur la vingtaine attendue dans le cadre de l'élection présidentielle du 22 février prochain. En dehors des désistements de dernière minute, certaines candidatures ont été rejetées pour manquement du quitus de paiement de la caution.

PAGE 3

CONFIDENTIEL

« Humilité », nouvelle orientation que donne Faure Gnassingbé à son parti

« Nous devons être humbles et reconnaître que nous n'avons pas pu tout faire, nous n'avons pas su tout faire mais nous avons appris et nous ferons mieux la prochaine fois...C'est vrai qu'il y a des critiques qui ne sont pas toujours faciles à entendre mais il faut pourtant les entendre, c'est ce qui fait notre différence avec les autres. Il faut bannir l'arrogance, ce n'est pas parce que nous sommes au pouvoir que nous sommes plus intelligents que les autres. Ils peuvent aussi nous apprendre certaines choses donc je crois aussi que le choix de la campagne de proximité est un geste d'humilité. On n'a pas besoin d'étaler beaucoup de choses, cette humilité est indispensable. L'unité et la cohésion c'est le premier accent, la deuxième chose c'est l'humilité, la troisième chose, je crois c'est de travailler, d'être sur le terrain, d'occuper le terrain et d'être disponible. Il n'y a pas de secret, nous devons absolument nous jeter dans la bataille dès aujourd'hui. »...

PAGE 3

Bénin/Justice

Impliquée dans l'emprisonnement du journaliste Sossou, la CFI crie à la manipulation et demande des excuses

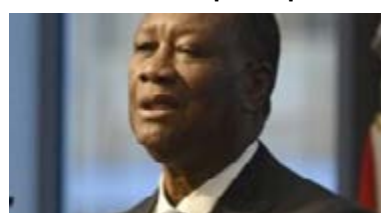
PAGE 4

JPO à Kara

Présidentielle, code de la presse et grille tarifaire au cœur du 6^{ème} acte des journées portes ouvertes de la presse togolaise



PAGE 11

	SOMMAIRE	Côte d'Ivoire/Révision de la Constitution A moins de 10 mois de la présidentielle, la révision de la Constitution proposée par Ouattara au centre des polémiques  P 4	Gastronomie/ Tiep bou dien (riz sénégalais) C'est l'Afrique de l'ouest qui gagne  P 10	Commerce des armes Des experts togolais formés par expertise France  P 11
---	------------------------	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Lyè Larou bénéficie des deux premiers cycles du crédit APSEF pour le commerce de beignets et de haricots

Ce vendredi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Soumdina Haut dans la préfecture de la Kozah. Dans ce village, plusieurs personnes ont une identité commune, celle d'avoir tous bénéficié d'un des crédits du FNFI. Au nombre de ces personnes, lyè LAROU qui a successivement obtenu les deux premiers cycles du crédit APSEF qui lui ont permis de débiter la commercialisation de beignets de haricots. Un an après le début de cette activité, notre interlocutrice estime qu'elle commence peu à peu à s'autonomiser.



Lyè Larou

C'est dans le marché de Soumdina haut, petit village perché sur la montagne que madame lyè Larou commercialise des beignets depuis plus d'un an. Celle qui auparavant n'exerçait que des activités champêtres pour survivre peut aujourd'hui y ajouter un petit commerce qui lui permet de joindre

facilement les deux bouts. Il n'a pas été facile pour elle de rentrer en contact avec l'une des institutions de microfinance partenaires du FNFI dans la région. Car pour celle qui fait figure de proue dans les groupements de femmes de la région, les Institutions de Microfinance la sollicite assez ponctuellement pour les aider à faire passer des messages de sensibilisation auprès des femmes. C'est ainsi que lyè se met aussi en ordre de bataille avec pour seul objectif d'obtenir elle aussi le crédit APSEF pour se lancer dans son activité. Formation suivie et toutes les conditions requises remplies, elle obtient successivement les deux premiers cycles du crédit APSEF qui lui permet de débiter son challenge. " Les deux premiers cycles de APEF que j'ai obtenu m'on permis notamment d'acheter un sac de haricot,

de l'huile et quelques divers équipements pour débiter la fabrication et la commercialisation de beignets. Comme vous le voyez actuellement, je suis en pleine préparation de mes beignets qui sont très prisés surtout le matin en guise de petit déjeuner. Les travailleurs de champs viennent en consommer avant d'aller au champ, les écoliers avant d'aller à l'école. Vu que c'est un repas typiquement local et traditionnel, les gens en consomment avec assez de plaisir. Personnellement, ce qui me plaît plus dans l'histoire, c'est que je sors déjà à 6 h du matin et avant 10 heures j'ai tout vendu. Ceci me fait prendre conscience que mes beignets sont très appréciés par la population de Soumdina. Vous savez, je suis née et j'ai grandi ici et je sais pertinemment ce qui est bon pour mes semblables."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel





 TOGOMATIN	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
--	--	--	---	--

EDITO

... Ces propos, mieux, ces maîtres-mots, sont bien ceux de Faure Gnassingbé, le président du parti Union pour la République (Unir), s'adressant au gotha du parti, réuni en conclave, le mardi 7 janvier, à son siège, peu avant son « oui », pour porter les couleurs d'Unir

au cours de la présidentielle du 22 février prochain. Eh, oui, certains incrédules durs et incorrigibles trouveront à redire à ces propos. C'est certain et nul ne peut le leur interdire. Pourtant, ils sont mâtinés d'une sincérité que l'on flaire, à écouter, plus loin, celui-là qui connaît le mieux son parti. « Nous devons

combattre tout excès de confiance, tout sentiment de... De toute façon quand on sollicite un suffrage auprès d'un peuple, il faut le faire avec sincérité. Il faut se dire que je ne suis pas seul, il y a d'autres aussi qui sont là. Il faut aller avec humilité et mettre tous les atouts de son côté. Et c'est ce que je nous engage à faire dès que

possible. Si j'ai souhaité que cette séance de restitution soit élargie, c'est que pratiquement parmi vous, il y aura ceux qui vont avoir la charge et la responsabilité d'animer la campagne au niveau des préfectures ou des communes. Vous aurez à jouer les premiers rôles... », a professé Faure Gnassingbé, qui a présent,

révèle, qu'il n'ignore rien, ni des attentes, de la soif, des critiques, des demandes... de toutes les couches togolaises, ni celles des militants de son propre parti. Et de conclure : « Dès demain, moi je serai sur le terrain et j'espère que vous en ferez autant. »

La Rédaction

Assemblée nationale Retour sur la session marathon de fin 2019

La représentation nationale togolaise a clôturé le 27 décembre dernier, la deuxième session ordinaire de l'année 2019. Ce fut une session marathon qui a vu l'adoption par les députés de 17 projets de lois en dehors du budget au cours de 15 séances plénières. La plupart de ces lois dont les plus importantes ont été adoptés à l'unanimité.

Ce fut une session marathon. Le plus gros du travail et dont les résultats sont attendus dans les tout premier jours de l'année 2020 a été effectué en un temps record juste en fin décembre 2019. La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan et ses collègues ont dû travailler beaucoup plus que d'ordinaire. A travers ces travaux d'une importance capitale les députés de la sixième législature ont marqué positivement l'entrée dans la nouvelle année. Ils ont notamment adopté une nouvelle loi relative au code de la presse et de la communication. La liberté de la presse est chère aux dirigeants de notre pays. Mais donner à la liberté de la presse une force qui emporterait tout sur son passage pourrait amener à oublier que le droit demeure la limite la plus

raisonnable à une liberté qui s'autodétruirait si elle ne l'en connaissait pas. Ce sont les raisons qui ont milité en faveur d'une relecture de la loi relative au code de la presse et de la communication. Elle apporte d'innombrables innovations et qui sont saluées de part et d'autres. Désormais, il faut une qualification académique minimale à l'exercice du métier de journaliste. Il faut aussi saluer la création d'un fonds de soutien et de développement de la presse ainsi que la consécration de la notion d'entreprise de presse avec un statut spécifique. Tout cela a pour finalité une amélioration significative de la qualité de vie des différents acteurs de ce secteur stratégique dans la politique de développement harmonieux de notre pays. Le 26 avril 2019, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a



Yawa Djigbodi Tsègan, au perchoir

annoncé : « le gouvernement est déterminé à poursuivre l'amélioration de la gouvernance, notamment en mettant, dans les mois qui viennent, un accent particulier sur la lutte contre la corruption. Un projet de loi organique sera soumis à l'Assemblée nationale pour déterminer les conditions de mise en œuvre de la déclaration des biens et avoirs prévue par la Constitution ». Cette promesse est une réalité aujourd'hui. Elle permet désormais de soumettre les dirigeants du pays à l'obligation de rendre compte. La lutte contre la

corruption et la création d'un environnement favorable à l'investissement et à la croissance sont également à ce prix.

La loi organique relative à la mise en place du Conseil économique et social a été adoptée le 23 décembre. Cet organe consultatif est très attendu des Togolais. Dans le souci de répondre à la feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) une loi organique a été soumise par le gouvernement et adoptée par l'Assemblée nationale sur

la recomposition de la Cour constitutionnelle.

Et sans perdre de temps, l'institution qui jouera le rôle d'arbitre dans le cadre de l'élection présidentielle du 22 février 2020, a connu une recomposition sur la base d'un nouveau système de désignation des membres. Face au dépassement de soi dont ont fait preuve les députés pour parvenir à ces résultats et à plusieurs autres, madame Tsègan ne s'est pas empêché de porter un regard positif sur l'avenir.

« Certes, la nuit a été longue sur notre pays, mais au vu des différentes avancées et des grandes réalisations enregistrées ces dernières années, je pense à mon humble avis que nous pouvons déclarer sans nous tromper que le jour s'est levé peut-être faiblement, mais il s'est quand même levé », a-t-elle déclaré. Elle a encouragé le gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'application dans les brefs délais des mesures ambitieuses contenues dans cette loi organique.

Edem Dadzie

Présidentielle 2020 / 10 candidatures reçues par la Ceni

Trois forces en présence

En attendant que la Cour constitutionnelle ne valide les dix candidatures acceptées par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), ce ne serait pas aller trop vite en besogne que d'affirmer qu'il y a trois principales forces en présence. Une analyse de ces dernières permettra avant les hostilités de se faire une idée sur l'issue possible du prochain scrutin. L'institution dirigée par Tchambakou Ayassor a au terme du délai prévu pour le dépôt des candidatures, validé seulement dix candidatures sur la vingtaine attendue dans le cadre de l'élection présidentielle du 22 février prochain. En dehors des désistements de dernière minute, certaines candidatures ont été rejetées pour manquement du quitus de paiement de la caution.

Parmi ceux qui sont encore en course, Faure Gnassingbé d'Unir, Jean-Pierre Fabre de l'ANC et Agbéyomé Messan Kodjo du MPDD sont les principales forces que l'on peut identifier. Faure Gnassingbé qui cumule une expérience de 15 ans au pouvoir a déjà fait ses preuves. Alors qu'il finissait son troisième mandat, plusieurs reconnaissances de son travail tant au niveau

national qu'international lui donnent une longueur d'avance sur ses challengers directs. Jean-Pierre Fabre ancien député, ex chef de fil de l'opposition, maire de la commune du Golfe 4 et président de l'ANC reste quoi qu'on dise le dirigeant le plus populaire de l'opposition selon plusieurs observateurs. Toutefois, après ses défaites de 2010, 2015 et le boycott des législatives du 20 décembre 2018, il a perdu du terrain



Fabre, Agbéyomé et Faure

sur l'échiquier national. Est-il encore en mesure de secouer le cocotier ? Agbéyomé Kodjo de son côté

est le choix de monseigneur Kpodzro comme candidat unique de l'opposition. C'est un soutien non négligeable,

même si cela n'engage pas l'église dans son ensemble. Toutefois, monsieur Kodjo a du mal à se faire accepter par les autres qui ne se retrouvent pas dans le travail fait par le prélat.

Le président du MPDD a le mérite d'avoir été du camp du parti au pouvoir. Certains voient en lui un héritier du général Eyadema Gnassingbé, même s'il est tombé en disgrâce entre-temps, et qu'en vertu de cet avantage, il pourrait bénéficier de la sympathie de membres du camp présidentiel ou d'anciens dignitaires du régime. Mais est-ce suffisant pour inquiéter Faure Gnassingbé ?

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire/Révision de la Constitution

A moins de 10 mois de la présidentielle, la révision de la Constitution proposée par Ouattara au centre des polémiques

Même s'il a formellement promis ne pas vouloir empêcher un candidat à la prochaine présidentielle d'octobre 2020 en Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara n'a pas réussi tout de même à faire taire les polémiques et appréhensions liées à ce projet de révision. A moins de 10 mois d'une présidentielle où il devrait ne pas être candidat, cette révision constitutionnelle sonne le glas des craintes exprimées par une grande majorité de l'opposition ivoirienne qui y voit désormais une dernière tentative du président d'écarter, par le jeu d'un verrou constitutionnel, certains concurrents.

«Je tiens à préciser que ce n'est pas une manœuvre pour écarter qui que ce soit», a affirmé le président Ouattara pour rassurer tous ceux qui, notamment les opposants, qui craignent qu'il n'impose une limite d'âge pour les candidats à la présidentielle.

S'exprimant devant des diplomates étrangers à la présentation des vœux de nouvel an, le président Alassane Ouattara a déclaré que les révisions proposées

visaient à « rendre la constitution plus cohérente » et pour « consolider davantage l'État de droit et rapprocher les institutions de nos concitoyens ». Mais cohérente par rapport à quoi ? En dehors de plus de détails sur ce sujet et quand on sait que le Parlement ivoirien reste tenu par les alliés du président de la République, une grande majorité des ivoiriens reste inquiète face à la tournure que prennent les événements dans le pays.

Tout d'abord, cette guerre entre le président Ouattara et son ancien chef du Parlement, ajouté à la condamnation par contumace de Charles Blé Goudé en exil donne à cette velléité du chef de l'Etat ivoirien une présomption « défaitiste » qui craignerait la popularité évidente de ses concurrents pour la présidentielle de 2020. Hormis Henri Konan Bédié, seul opposant actuellement en Côte d'Ivoire, mais tout aussi fatigué par l'âge que par le départ de certains de ses



Alassane Ouattara

lieutenants pour le RHDP, le président Ouattara a trouvé la solution « judiciaire » et bientôt « constitutionnelle » pour les garder loin de la compétition d'octobre prochain. Pour l'ancien sous-secrétaire américain aux affaires africaines, Cohen Jay Herman, c'est clair que le président Ouattara ambitionne non seulement de limiter l'âge aux candidats, empêchant par là ses grands concurrents,

Bédié et Gbagbo, mais aussi et surtout, pour aider son héritier présumé, le Premier ministre Coulibaly. Une affirmation plausible quand on se rappelle les propos tenu par le chef de l'Etat en aout 2018 sur la nécessité de laisser la jeunesse prendre son destin en main. « Nous devons travailler pour transférer le pouvoir à une nouvelle génération en 2020 », avait-il dit. Et il invitait, notamment ses concurrents Gbagbo et Bédié à faire confiance aux jeunes, « tout comme nos aînés nous ont passé le témoin ». Sauf que tout porte à croire que le président Ouattara voudrait faire passer ce flambeau à la jeunesse « contre vents et marées ». Et ceci, en y impliquant la Constitution.

Alexandre Wémima

Algérie/Politique

La révision constitutionnelle du nouveau président algérien saura-t-elle arrêter les manifestants ?

Les autorités algériennes ont annoncé ce mercredi 8 janvier la composition de la commission qui sera chargée de réviser la Constitution. Une commission composée presque entièrement de juristes. Et qui devra remettre des propositions au président Abdelmadjid Tebboune.



Les manifestants algériens

C'était l'une des promesses faites par Abdelmadjid Tebboune dès l'annonce de son élection. Il veut réformer la Constitution et proposer un référendum pour faire valider le texte. Selon un communiqué publié par l'agence officielle de presse, il s'agit ainsi de « répondre à l'une des principales revendications du mouvement » de protestation. Quant à la méthodologie, une commission de 17 personnes, dont une majorité de professeurs de droit a deux mois pour remettre des propositions au président. La présidence affirme qu'ensuite des consultations auront lieu avec des acteurs politiques et la société civile, avant que le texte ne soit présenté au Parlement pour être adopté, puis proposé aux Algériens par referendum. Le président donne 7 priorités à cette

révision dont renforcer les droits et les libertés, moraliser la vie publique et lutter contre la corruption ou encore la séparation et l'équilibre des pouvoirs. Depuis 1999, la Constitution avait été modifiée trois fois alors qu'Abdelaziz Bouteflika était président. Dans la rue depuis près de 50 semaines pour demander le départ pur et simple de toutes traces du régime ancien dans la vie politique du pays, les algériens du mouvement Hirak ont envahi encore les rues de la capitale en début de cette année, malgré la formation d'un nouveau gouvernement par le chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune. Espérons que la modification constitutionnelle promise par ce dernier et qui sera soumise au référendum règlera la grande majorité des questions soulevées par les manifestants.

T.M.

Bénin/Justice

Impliquée dans l'emprisonnement du journaliste Sossou, la CFI crie à la manipulation et demande des excuses

Alors qu'au départ de cette affaire, l'agence avait adressé une lettre le 19 décembre 2019 au ministre de la Justice béninois, dans laquelle, non seulement elle qualifie le journaliste Ignace Sossou de peu scrupuleux, mais aussi lui reproche d'avoir tronqué et sorti de leur contexte des propos du procureur de la République, Mario Métonou, l'agence de coopération médias française (CFI) a, dans un communiqué mercredi 8 janvier 2020, affirmé avoir été instrumentalisée et demande des excuses.

À la suite de la condamnation, le 24 décembre dernier, d'Ignace Sossou à 18 mois de prison, Internet Sans Frontières a dénoncé lundi 6 janvier la responsabilité de l'agence dans l'emprisonnement du journaliste. Puisque dans son courrier adressé au ministre de la justice, l'agence, après avoir dénoncé l'absence de professionnalisme du journaliste, avait même présenté des excuses. « Nous sommes désolés qu'un journaliste peu scrupuleux ait profité de ce moment privilégié pour tenter de faire un buzz au dépens de M. le procureur (...) CFI se distancie évidemment de ces publications et de ce type de pratiques qui manquent à toute déontologie et donnent un mauvais nom à la profession dans son ensemble », avait-elle écrit. Ce mercredi matin, dans ce communiqué, l'agence CFI demande la libération « dans les plus brefs délais » d'Ignace Sossou, « présente ses excuses quant au déroulement des événements dont il a été victime et s'indigne d'avoir été instrumentalisée ». CFI



Ignace Sossou

admet également que les posts d'Ignace Sossou n'avaient aucun caractère diffamatoire, alors que ce dernier a été condamné à 18 mois de prison ferme. Mais l'agence reconnaît tout de même une « erreur » de leur part qu'il attribue à la communication. « ...Dans la précipitation, une communication mal maîtrisée. On peut parler, même, d'erreur d'appréciation, de jugement. Clairement, on est face à un dysfonctionnement interne dont nous allons tirer les leçons. Il était impensable d'envoyer un tel courrier ».

T.M.

Réseaux sociaux

Quels sont les chiffres clés à connaître en 2020 ?

Le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux augmente chaque jour. Voici une sélection des chiffres clés des réseaux sociaux, le top 20 des plateformes les plus utilisées dans le monde et les principales statistiques à retenir sur Facebook, Snapchat, Instagram, Twitter, LinkedIn ou YouTube.

Selon les derniers chiffres compilés par l'agence We Are Social et Hootsuite (octobre 2019), nous sommes 7,7 milliards d'habitants sur terre. On dénombre : 5,1 milliards de mobinautes (67%), 4,5 milliards d'internautes (58%), 3,7 milliards d'utilisateurs des réseaux sociaux (48%) et 3,6 milliards d'utilisateurs des réseaux sociaux sur mobile (47%). La part d'utilisateurs des réseaux sociaux continue d'augmenter, avec 328 millions d'utilisateurs en plus d'octobre 2018 à octobre 2019 (+9,6%). Plus de 97% des utilisateurs des réseaux sociaux y accèdent depuis un mobile (3,660 milliards sur 3,725 milliards) et leur nombre a augmenté de 15% d'une année sur l'autre (+476 millions). Enfin, 123 millions de personnes se sont connectées à Internet pour la première fois entre début 2018 et début 2019 (+2,4%). Le top 20 des plateformes

- en 2019 (utilisateurs actifs)
1. Facebook : 2,45 milliards d'utilisateurs actifs par mois
 2. YouTube : 2 milliards
 3. WhatsApp : 1,6 milliard
 4. Messenger : plus d'1,3 milliard
 5. WeChat : 1,133 milliard
 6. Instagram : 1 milliard
 7. QQ : 808 millions
 8. Qzone : 554 millions
 9. TikTok : 625 millions
 10. Sina Weibo : 486 millions
 11. Twitter : 330 millions
 12. Reddit : 330 millions
 13. Pinterest : 322 millions
 14. Douban : 320 millions
 15. LinkedIn : 310 millions
 16. Skype : 300 millions
 17. Snapchat : 210 millions (par jour)
 18. Viber – 260 millions
 19. LINE – 217 millions
 20. Telegram – 200 millions

Les réseaux sociaux en détail : Facebook

- MAU : 2,45 milliards d'utilisateurs actifs mensuels
- DAU : 1,623 milliard d'utilisateurs actifs quotidiens



Des icônes de réseaux sociaux

- quotidiens
- MAU en Europe : 387 millions
 - DAU en Europe : 288 millions
 - Chiffre d'affaires (Q3-2019) : 55,8 milliards de dollars
 - Bénéfice (Q3-2019) : 22 milliards de dollars

Les réseaux sociaux en détail : Instagram

- MAU : 1 milliard d'utilisateurs actifs mensuels
- DAU : 500 millions d'utilisateurs actifs quotidiens
- Stories Instagram : 500 millions de Stories chaque jour
- Nombre d'annonceurs : 25 millions

- millions
- Les réseaux sociaux en détail : Snapchat

- DAU : 210 millions d'utilisateurs actifs quotidiens
- DAU en France : 13,2 millions d'utilisateurs actifs par jour
- Fréquence : plus de 3,5 milliards de Snap sont envoyés quotidiennement
- Temps passé : entre 30 et 40 minutes passées chaque jour sur l'application

Les réseaux sociaux en détail : Twitter

- MAU : 330 millions d'utilisateurs actifs mensuels

- DAU : 145 millions d'utilisateurs actifs quotidiens
- Chiffre d'affaires (Q3 2019) : 824 millions de dollars
- Bénéfice (Q3 2019) : 37 millions de dollars

Les réseaux sociaux en détail : LinkedIn

- Membres (inscrits) : près de 660 millions de membres inscrits
- MAU (utilisateurs): environ 310 millions d'utilisateurs actifs
- Membres en France : plus de 19 millions de membres inscrits
- Nombre d'entreprises inscrites : plus de 30 millions.

Les réseaux sociaux en détail : YouTube

- MAU : 2 milliards d'utilisateurs mensuels
- MAU en France : 46 millions de visites uniques par mois
- Consommation : les utilisateurs visionnent plus d'1 milliard d'heures de vidéo chaque jour
- Visionnage : 70 % de la durée de visionnage sur YouTube s'est faite sur mobile

Source : Blogdumoderateur.com

Rencontres du marché des titres publics à Dakar

Le Togo à l'honneur dès l'ouverture de la 2è édition

La deuxième édition des Rencontres du marché des titres publics s'est ouverte ce mercredi 8 janvier à Dakar. Elle a vu la participation des représentants des 8 pays de l'Uemoa dont le Togo, seul pays actuellement à respecter les critères de convergences de l'Union.



Le premier panel, le directeur général de l'AUT, Adrien Diouf, premier à partir de la gauche

La première journée des Rencontres du marché destitrespublics(REMTP) a fait un focus spécial sur le Togo et le Bénin. Les deux pays étaient à l'honneur le mercredi lors de l'ouverture

de la 2ème édition des REMTP. Le Bénin pour ses performances économiques en 2019 et le Togo pour avoir gardé le cap, malgré la crise qu'il a traversé, ses atouts économiques et pour avoir

respecté en 2019, tous les critères de convergences économiques de l'espace.

Les deux pays ont ainsi ouvert le bal des focus pays. Pour ce qui est du Togo, une

présentation a été faite sur la situation macroéconomique du pays. La délégation togolaise a présenté devant les acteurs du marché dont des émetteurs et investisseurs de la zone Uemoa, quelques réformes mises en œuvre dans le domaine fiscal (création de l'Office Togolais des recettes), dans le domaine foncier et dans le domaine de la justice. Mention a également été faite de la percée du Togo dans le tout dernier classement Doing Business, la maîtrise des dépenses publiques, les réformes du cadastre, bref, tout ce qui a contribué à faire du Togo un pays où le climat des affaires est propice à l'investissement.

Plusieurs thèmes relatifs aux enjeux, défis et opportunités du marché financier sont au menu des rencontres auxquelles prennent part les opérateurs

du système financier, les banquiers, les directeurs d'établissements publics, des opérateurs économiques et universitaires.

« L'évolution des marchés financiers africains », « Quelle place pour le MTP dans le marché financier de la zone Uemoa ? » « Financement fond vert », « Les Titres de créance négociable, outils de financement des entreprises par le marché : bilan et perspective », sont quelques thème au programme des rencontres et dont quelques-uns ont déjà fait objets des débats.

L'Agence UMOA-Titres enregistré de bonnes performances en 2019. 3420 milliards de FCFA ont été mobilisés pour le compte des 8 Etats, dont 1775 milliards, soit 52 %, en obligations, constituant un véritable record.

Rachid Zakari, depuis Dakar

Développement à la base, Artisanat et Jeunesse

Que retenir des projets de base entrepris par le gouvernement en 2019?

Le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse a dressé le bilan de ses activités pour le compte de l'année 2019. C'était le 27 décembre 2019 à Lomé, lors de la revue annuelle de performance, sous l'assistance avisée de Victoire Tomegah-Dogbe. Selon les statistiques, le taux moyen d'exécution de la lettre de mission assignée audit ministère est de 100%. Le taux d'exécution financière en termes de décaissement se situe pour sa part autour de 80% à fin novembre. Un bilan 2019 au bout de l'exécution de plusieurs initiatives dont voici les grandes balises.

100% d'exécution des objectifs et 80% d'exécution financière



Victoire Tomegah-Dogbe, ministre du Développement à la base

Le taux moyen d'exécution de la lettre de mission assignée audit ministère est de 100% et celui de l'exécution financière en termes de décaissement se situe autour de 80%. En 2019 au ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, 45 700 ménages sur tout le territoire ont été bénéficiaires de l'extension du programme des transferts monétaires, près de 95 000 élèves ont bénéficié des cantines scolaires et 690 groupements d'intérêt économique ont été financés. Plus de 120 000 emplois temporaires ont été créés au profit des personnes vulnérables et 8500 volontaires nationaux mobilisés sur des missions de développement. Dans le département de l'artisanat, l'activité phare a été l'organisation du 1er Marché international de l'artisanat du Togo (Miato) qui a réuni plus de 100 000 visiteurs et 534 exposants de 8 pays. Au-delà, 821 entreprises artisanales ont été créées, engendrant 2469 emplois dans le secteur et 411 artisans

ont bénéficié de la couverture d'assurance maladie étendue à leur corporation. Le bilan au niveau de la jeunesse a également été des plus satisfaisants : plus de 5 milliards FCFA de crédits ont été alloués aux jeunes entrepreneurs, 200 000 jeunes ont bénéficié des diverses activités organisées par le département au cours de l'année, et environ 16 500 emplois durables ont été engendrés par les micro-entreprises créées.

A ce tableau, il faut aussi ajouter l'ouverture du premier incubateur de startups dédiés aux jeunes, Nunya Lab. Pour la ministre Victoire Tomegah-Dogbé, « Ces résultats sont à féliciter, d'autant plus que le taux d'exécution de la lettre du ministère en 2018 était de 94%. (...) Nos performances aussi excellentes soient-elles, méritent d'être intensifiées ». Elle a également invité les différents partenaires, à tous les niveaux, à se mobiliser aux côtés du gouvernement. Nombre de projets et d'initiatives ont conduit à l'atteinte de ces résultats.

Une cantine scolaire pour lutter contre la malnutrition en milieu scolaire et améliorer le taux de réussite

La cantine scolaire est un projet consistant à mettre à disposition des élèves nécessiteux, de la nourriture et d'eau potable dans leurs écoles afin de leur permettre de rattraper « leur retard nutritionnel » et mieux se nourrir. L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), porteuse du projet sous l'impulsion du ministère du Développement à la base, a procédé le 27 février 2019, à travers une délégation conduite par la directrice de l'agence, Mazalo Katanga, à une opération de suivi-évaluation dudit projet dans le canton de Doufouli (situé à 08 kilomètres de Blitta). L'Anadeb a donc visité l'école d'Amalacélé (située dans le canton de Doufouli - préfecture de Blitta), bénéficiaire de la cantine scolaire en janvier 2019. Au total 212 élèves bénéficient de cette cantine

350 par ménage. L'Anadeb, qui finance ce projet à plus d'1 million 500 mille francs CFA, contribue également au renforcement de capacité des acteurs (les mamans cantines, le comité des parents d'élèves, enseignants), à travers des formations. Les femmes qui s'occupent de la cantine sont 10 au total qui préparent à manger aux enfants. « Les mamans cantines sont celles qui préparent à manger aux enfants. Elles sont sélectionnées sur les critères de compétence, de disponibilité et de propreté. C'est vrai que chaque femme a sa compétence en matière culinaire, mais il y a des normes. Raison pour laquelle elles suivent une formation classique de la part des cuisiniers qui s'y connaissent », a déclaré Essoh Fleur Sidibé, coordonnatrice de l'Anadeb dans la région Centrale. Le directeur de



Faure Gnassingbé, président du Togo

scolaire dans ce parage. 112 élèves d'Amalacélé et 100 de Kazawoé dans la préfecture de Sotouboua. Conscients des conditions défavorables dans lesquelles vivent leurs enfants, les parents de la localité ont positivement accueilli ce projet, en mobilisant les ressources et les vivres dont ils disposent. Ils se cotisent également des fonds à raison de

l'école d'Amalacélé, Malou Kodjo, a exprimé sa reconnaissance et adressé ses remerciements à l'Anadeb et au ministère du Développement à la base, tout en manifestant son souhait de voir cette école être dotée de bâtiments modernes. Le projet cantine scolaire est à sa phase pilote avec 10 écoles réparties en deux par région.

Miato, l'artisanat comme facteur de développement économique et social

Initié par le ministère de l'Artisanat, le Marché international de l'artisanat du Togo (Miato), a été animé du 25 octobre au 03 novembre 2019. Placé sous le thème de « L'artisanat innovant comme facteur de développement économique et social », le Miato a mis en lumière le génie et les potentialités des artisans togolais, en valorisant les produits artisanaux et également les métiers porteurs de ce secteur. Il a également promu de véritables entreprises artisanales au Togo et renforcé l'attrait touristique du pays. Plus de 160 exposants venus

des 05 régions et d'une douzaine d'autres pays, représentant 16 corps de métiers ont participé à cette manifestation foraine meublée d'expositions, de panels, de rencontres entre professionnels et d'animations culturelles. « Nos richesses culturelles et notre savoir-faire nous donnent un avantage comparatif sur les marchés internationaux et nous devons continuer dans ce sens », a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat du Niger, représentant son gouvernement.

Restaurant communautaire et transferts monétaires, consolider les mécanismes d'inclusion sociale

Il s'agit d'une opération de fourniture de repas dont l'objectif est d'accroître la consommation alimentaire et l'accès des populations pauvres ciblées du Togo à des repas communautaires réguliers, d'améliorer leur état nutritionnel et de créer de ce fait les conditions de meilleure participation au développement du pays. Financé par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) à 86 millions de francs CFA, le démarrage de la phase-test des restaurants communautaires a été concrétisé les 25 et 27 décembre 2019, et le 1er janvier 2020 dans les cantons d'Adéticopé (Adoglové), Amoutiévé (Nukafu) et de Sagbado (Ségbé). Dans sa phase expérimentale, la cantine communautaire touche 1500 personnes pauvres desdites localités. Des sites sont aménagés dans les quartiers de Ségbé, Nukafu et Adoglové.

L'expérience sert à tester l'adhésion réelle ou non des communautés à l'option de la fourniture des repas chauds et permettra au gouvernement d'ajuster au mieux cette prestation sociale aux communautés, tout en garantissant l'atteinte des objectifs d'amélioration de leur état nutritionnel. La cible a été identifiée au moyen d'une consultation réalisée en collaboration avec le ministère en charge de l'action sociale, les communautés et la chefferie traditionnelle dans les quartiers concernés les cibles sont à 90% des femmes. On distingue notamment des veuves

sans revenus, des personnes handicapées et des personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique, à qui des cartes ont été établies.

Elle est exécutée par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), sur une durée de 20 semaines. L'Anadeb dispose déjà d'une expérience dans la promotion des mécanismes de filets sociaux à l'instar des cantines scolaires, des transferts monétaires. Chaque site accueillera 500 personnes qui bénéficieront gracieusement d'un repas chaud d'une valeur de 300 FCFA chacun, et ce 5 fois par semaine. Le coût total de l'expérience s'élève à 86 millions de francs CFA entièrement financé par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV). « En tant que bénéficiaires des restaurants communautaires, il est de notre devoir de relever les points faibles et les points forts de l'opération, de donner notre appréciation sur sa mise en œuvre, et de faire des propositions concrètes. D'après les différents témoignages recueillis dans les quartiers touchés, l'opération est très appréciée par les bénéficiaires directs. Mais, nous souhaiterions, entre autres, que le ciblage prenne en compte d'autres personnes du ménage en plus de la femme bénéficiaire », a affirmé Kodjo Konou, membre de la plateforme des CDQ du Grand Lomé. La phase-test des restaurants communautaires a été évaluée par les bénéficiaires ce 06 janvier 2019, au siège de l'Anadeb.

Des programmes et structures de fonds pour diverses couches sociales



Mazalo Katanga, directrice de l'Anadeb

Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej): sur toute l'étendue du territoire national, le Faiej a concrétisé 10647 formés, 1333 financés, 3613 emplois créés, 2 milliards 160 millions, 118 mille 474 francs CFA. Créé par la loi N°2006-008 du 14 novembre 2006, le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), est un dispositif intégré d'appui technique et financier du gouvernement togolais qui vise l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes à travers la promotion de l'entrepreneuriat et la facilitation d'accès au financement de leurs projets d'entreprise. A travers ce programme, c'est au total 2 milliards 79 millions 437 mille 115 francs CFA investis dans la formation et le financement des micro entrepreneurs dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, des services et du commerce. Un tout qui a profité à 2650 hommes et 552 femmes. Le Pradeb a non seulement pour objectif de renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs par la formation en élaboration de plans d'affaires, en comptabilité de base, en gestion d'entreprises, en gestion du crédit et en technique professionnelle, mais également de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux services financiers par la mise en place d'une ligne de crédit auprès des institutions de micro finance. De plus, les jeunes entrepreneurs sont suivis et accompagnés de la phase de l'émergence de l'idée de projet jusqu'à la consolidation en passant par la création de l'entreprise. Un budget de 2,2 milliards de francs CFA est alloué pour la mise en œuvre de cette composante, qui devra en 5 ans, former 3 750 jeunes en entrepreneuriat et créer/

consolider 1 500 micro entreprises de jeunes diplômés et artisans.

Au Togo, l'artisanat contribue pour 18% à la formation du produit intérieur brut (PIB). Il participe à la réduction du déficit de la balance commerciale à hauteur de 20%. Le secteur est créateur d'emplois et génère des revenus. Il est un outil de lutte contre la pauvreté et un moteur de relance économique. Près d'un million de personnes exercent dans le secteur et en moyenne 20 000 nouveaux diplômés sont issus de l'apprentissage chaque année. Ce qui motive désormais les autorités togolaises qui comptent en faire un secteur bien organisé capable d'assurer, de manière durable à l'horizon 2030, la prospérité des artisans et relancer ainsi la croissance économique. Au niveau du gouvernement, la volonté affichée est d'avoir des entreprises artisanales compétitives sur la scène internationale, bénéficiant des mesures d'accompagnement adaptées et contribuant notablement par leurs productions à la valorisation du patrimoine national, à la croissance de l'économie nationale. Pour y arriver, il est envisagé le renforcement du cadre légal, réglementaire et institutionnel ; le renforcement de l'accès des produits et services artisanaux aux marchés ; le développement d'un mécanisme approprié de protection sociale ; et l'amélioration du système de pilotage et de coordination. C'est dans ce sens que le code togolais de l'artisanat et le code communautaire de l'Uemoa ont été adoptés respectivement en 2012 et en 2014. Les deux instruments sont complémentaires et permettront de créer un cadre juridique pour l'exercice du métier de l'artisanat en améliorant les conditions de vie et de travail des artisans.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 23 au 30 /12/ 2019

BOULEVARD BD. 13 JANV 22216549
 HANOUKOPE KANAL FM. 22210115
 DES APÔTRES AKODESSEWA 22271198
 CRISTAL BD H. BOIGNY 22209091
 CHATEAU D'EAU BE 22215751
 ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ 22210128
 AVE MARIA TOKOIN 22223301
 GBOSSIME GBOSSIMÉ 22225050
 LIBERATION AV. LIBÉRATION 22222525
 N.D. DE LA TRINITE 22212780
 FOREVER TOKOIN 22261177
 AEROPORT AEROPORT SITO 22262122
 LILAS KÉGUÉ 22262959
 THERYA TOGO 2000 22615652
 PAIX R. BENIN 22264091
 FIDELIA BÈKPOTA 22719595
 SARAH ADAKPAMÉ 22270925
 CITE BD. DU 30 AOÛT 22250125
 BESDA ADIDOGOMÉ 22510529
 CONSEIL LOGOTE 70215653
 EPIPHANIA ADIDOGOME 70401052
 EL SHADAÏ FACE ESTAO 22514425
 MATHILDA LOMÉGAN 22511534
 MILLENAIREAGOENYIVÉ 22516431
 DIEUDONNE LEO 2000 70448459
 ELSHAM MAHAMADAHOMÉ 70432585
 BETANIA TOTSI 96801011
 AGOENYIVE AGOËNYIVÉ 22258338
 SHALOM CACAVELI 22518760
 LA MAIN DE DIEU AGOE 93402121
 SATIS AGOÉLOGOPÉ 70448517
 M'BA AGOELÉGBASSITO 70278181
 TCHEP'SON TOGBLÉKOPÉ 70429441
 SANGUERA SANGUERA 70428080
 BAGUIDA BAGUIDA 70424777
 AVEPOZO AVEPOZO 22270486

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
 Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél : 22 40 04 99

Quels sont les réservoirs qui n'auront pas d'eau?

Jeu

1) Combien de chiffres voyez-vous?
 2) Détaillez-les
 3) Donnez la somme des chiffres que vous avez trouvé
 4) La somme (?) de ces chiffres donne ceci:
 $? \times 2 + 4 \div 2 - ? = 2$

Méditation

Celui qui ne comprend pas ton silence n'arrivera jamais à comprendre tes mots .

CIL 2020

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LOMÉ

ORGANISÉ PAR LE CODIREL / FLLA

LA LITTÉRATURE TOGOLAISE , HISTOIRE-POÉTIQUE-DIDACTIQUE

Comparatisme - Dynamique interculturelle - Recherche en littérature

DU 29 AU 31 JAN.2020 À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Contacts : 0022890300922/ 90363616/ 93327089
 Courriels : codirel@hotmail.com / codirel@univ-lome.tg

A l'Institut français de Lomé



10 JANV. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ
LES HURLEMENTS D'LEO

Les Hurlements d’Léo (parfois abrégé en HDL) est un groupe de rock français jouant un genre qu’ils définissent eux-mêmes en plaisantant comme java-chanson-punk-caravanning. Leur nom provient de la chanson Léo par les VRP. Si la teinte générale de leur dernier album «Mondial Stéréo» ne trahit en rien «l’esprit Hurlements», cet album explore de nouveaux sentiers...



12 JANV. / 19 JANV. - LOMÉ
FESTIVAL : HOMELAND JAZZ FESTIVAL

Le Jazz avant d’être une musique, c’est une Histoire ; une histoire tragique. Une tragédie humaine, comme on aimerait qu’elle ne se soit jamais déroulée entre les êtres humains. Le Jazz est un Parcours, qui a une Âme, et un Sens. Le Jazz émane de la Rencontre dans l’adversité, sur une terre étrangère "prédatée"
PROGRAMME, ÉVÈNEMENTS



15 JANV. / 15H30 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - LOMÉ
Ernest et Célestine en hiver

de Julien Chheng Ernest est un gros ours qui aime jouer de la musique et manger de la confiture. Il a recueilli chez lui Célestine, une petite souris orpheline. Ils partagent désormais une maison et les deux compères ne s’ennuient jamais ! À l’approche des premiers flocons, ils se préparent à l’hibernation d’Ernest mais il...

Lire

« **Les Misérables** » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 60-62
« ...Deux portraits dans des cadres ovales étaient accrochés au mur des deux côtés du lit. De petites inscriptions dorées sur le fond neutre de la toile à côté des figures indiquaient que les portraits représentaient, l’un, l’abbé de Chaliot, évêque de Saint-Claude, l’autre, l’abbé Tourteau, vicaire général d’Agde, abbé de Grand-Champ, ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres. L’évêque, en succédant dans cette chambre aux malades de l’hôpital, y avait trouvé ces portraits

et les y avait laissés. C’étaient des prêtres, probablement des donateurs : deux motifs pour qu’il les respectât. Tout ce qu’il savait de ces deux personnages, c’est qu’ils avaient été nommés par le roi, l’un à son évêché, l’autre à son bénéfice, le même jour, le 27 avril 1785. Madame Magloire ayant décroché les tableaux pour en secouer la poussière, l’évêque avait trouvé cette particularité écrite d’une encre blanchâtre sur un petit carré de papier jauni par le temps, collé avec quatre pains à cacheter derrière le portrait de l’abbé de Grand-Champ. Il avait à sa fenêtre un antique rideau de grosse étoffe de laine

qui finit par devenir tellement vieux que, pour éviter la dépense d’un neuf, madame Magloire fut obligée de faire une grande couture au beau milieu. Cette couture dessinait une croix. L’évêque le faisait souvent remarquer. Comme cela fait bien ! disait-il. Toutes les chambres de la maison, au rez-de-chaussée ainsi qu’au premier, sans exception, étaient blanchies au lait de chaux, ce qui est une mode de caserne et d’hôpital. Cependant, dans les dernières années, madame Magloire retrouva, comme on le verra plus loin, sous le papier badigeonné, des peintures qui ornaient l’appartement de

mademoiselle Baptistine. Avant d’être l’hôpital, cette maison avait été le parloir aux bourgeois. De là cette décoration. Les chambres étaient pavées de briques rouges qu’on lavait toutes les semaines, avec des nattes de paille tressée devant tous les lits. Du reste, ce logis, tenu par deux femmes, était du haut en bas d’une propreté exquise. C’était le seul luxe que l’évêque permit. Il disait : Cela ne prend rien aux pauvres. Il faut convenir cependant qu’il lui restait de ce qu’il avait possédé jadis six couverts d’argent et une grande cuiller à soupe que madame Magloire regardait tous les jours avec bonheur reluire

splendidement sur la grosse nappe de toile blanche. Et comme nous peignons ici l’évêque de Digne tel qu’il était, nous devons ajouter qu’il lui était arrivé plus d’une fois de dire : Je renoncerais difficilement à manger dans de l’argenterie. Il faut ajouter à cette argenterie deux gros flambeaux d’argent massif qui lui venaient de l’héritage d’une grand’tante. Ces flambeaux portaient deux bougies de cire et figuraient habituellement sur la cheminée de l’évêque. Quand il avait quelqu’un à dîner, madame Magloire allumait les deux bougies et mettait les deux flambeaux sur la table... »

Gastronomie/ Beignets africains

Un délice qui vous mord la langue

En matière de recettes culinaires, l'Afrique dispose dans sa cuisine des mets qui raffolent. Des plats de résistances au dessert en passant par des amuses gueules de vrais délices qu'il faut essayer à tout prix ! Dans cette rubrique, nous allons bricoler quelques astuces afin de réussir certains mets chez vous à la maison. Quoi de plus succulent que de plus succulent que des beignets pour commencer nos recettes africaines.



Des beignets pendant la cuisson

Une recette assez simple et délicieuse : les beignets africains. Appelés, botokoin (Togo), puff puff (Nigeria), mikate (Congo Démocratique),

gbofloto (Côte d'Ivoire), bofrot(Ghana)... Peu importe les noms qu'on leur donne, ces beignets ont un goût unique. Ils sont dès lors très appréciés par une grande majorité et se dégustent soit au petit déjeuner, soit au goûter ou quand on a juste un petit creux ou une envie de beignet à satisfaire. Passons donc à la recette ! Préparation de beignets pour quatre personnes
Nombre de personnes: 4
Temps de préparation: variable
Temps de cuisson: variable
Avec des ingrédients comme 400g de farine de blé ; 100g de sucre ; 400ml d'eau tiède ; 15g de levure fraîche ou 9g de levure sèche ; 1/2 cuillerée à café de sel ; 1 pincée de muscade moulu ; 1 pincée d'anis vert et de l'huile pour la friture,

vous avez des beignets pour la dégustation.
Préparation et cuisson
Etape 1: Dans un bol, versez 150 ml d'eau (tiède de préférence).Ajoutez-y le sucre, le sel, l'anis, la muscade et la levure. Surtout n'oubliez pas qu'il faut ajuster la quantité du sucre à votre goût. Mélangez le tout dans le liquide afin d'obtenir un résultat homogène.
Etape 2: Ajoutez ensuite la farine en pluie tout en mélangeant progressivement afin d'éviter la formation des grumeaux jusqu'à obtenir une pâte élastique et homogène.
NB: Si, à défaut de la levure fraîche ou sèche, vous utilisez la levure traditionnelle, il vous faudra laisser le liquide reposer 10 min avant d'ajouter la farine.

Etape 3: Couvrez la pâte à l'aide d'un papier film d'aluminium ou d'un torchon propre et laissez reposer pendant 45 minutes à 1 heure afin qu'elle puisse lever.
NB: pour la levure traditionnelle, laissez reposer 1h30 à environ 2 heures temps.
Etape 4: Quand la pâte est bien levée, faites chauffer de l'huile dans une casserole, formez des boules à la main ou à la cuillère et faites les frire à feu moyen-doux jusqu'à l'obtention d'une couleur dorée et foncée.
Etape 5: Laissez cuire les beignets des deux côtés puis égouttez-les sur du papier absorbant ou dans une passoire.
Faites-vous plaisir en faisant un tour dans la cuisine pour réaliser les savoureux beignets africains !
Source : MyafricalInfo

N.E.

Gastronomie/ Tiep bou dien (riz sénégalais)

C'est l'Afrique de l'ouest qui gagne

Presque une mode, on préfère aller manger rapidement dans un fast food que de cuisiner un plat à la maison. La routine est fatigante, il est bien de varier son alimentation. De ce fait, un petit tour au Sénégal, à la découverte du riz sénégalais communément appelé « Tiep bou dien ». Tout comme les Togolais raffolent la pâte de maïs, le « Tiep jbou dien » restent le plat favori des Sénégalais. Découvrons la cuisson du riz sénégalais.

Etape par étape avec patience vous pouvez préparer le riz sénégalais pour le dîner ou le déjeuner.
Etape 1 : Pour réaliser un tiep bou dien (riz sénégalais) succulent, commencez par vider et nettoyer le poisson puis coupez-le en 5 ou 6 tranches selon sa grosseur. Essuyez-le bien et laissez-le en attente. Faites tremper le «yété» et poisson fumé ou séché dans de l'eau tiède.
Etape 2 : Pendant ce temps, lavez et égouttez 2 bols de riz et mettez-le en passoire.
Etape 3 : Nettoyez, blanchissez et égouttez les légumes, coupez le chou en deux.
Etape 4 : Pilez ensemble le persil, l'oignon, le basilic, le

thym, l'ail, salez et poivrez.
Etape 5 : Faites des trous dans la chair des tranches de poissons, de chaque côté de l'arrêt centrale et remplissez-les avec cette farce.
Etape 6 : Faites revenir dans une grande marmite, l'un des oignons hachés très finement, déposez dessus les morceaux de poisson farci, le yété et le poisson séché.
Etape 7 : Laissez dorer 10 min, ajoutez la purée de tomates délayée dans 2 verres d'eau, quelques tiges de basilic coupées et les feuilles de laurier. Salez, poivrez et laissez cuire 15min.
Etape 8 : Retirez le poisson

et disposez-le dans un plat où il doit être tenu au chaud. Mettez à sa place, carottes, patates, aubergines, mouillez avec 3 litres et demi d'eau, couvrez et laissez cuire 30 min.
Etape 9 : Jetez dans le bouillon en ébullition, gombos, chou et citrouille, attendez 5 min puis retirez tous les légumes.
Etape 10 : Versez le riz en pluie dans le bouillon, remuez et laissez cuire 8 min, puis réduisez le feu au minimum. Rectifiez l'assaisonnement, couvrez, laissez cuire encore 20 à 25 minutes.
Etape 11 : Pendant ce temps préparez la « sauce sous verre» dans une cuillerée



Tiep-bou-dien

d'huile chauffée dans une casserole et faites sauter les crevettes.
Etape 12 : Dès qu'elles se recroquevillent, ajoutez l'oignon émincé puis les tomates pelées et coupées en petits cubes. Salez, ajoutez les carottes et les navets détaillés et blanchis, mouillez d'un demi verre d'eau légèrement citronnée, parfumez avec la racine de gingembre, puis mettez les piments cerises munis de leurs pédoncules et laissez

cuire 15 min.
Etape 13 : Votre tiep bou dien (riz sénégalais) est maintenant prêt à être dégusté !
Etape 14 : Mettez d'abord le riz dans l'assiette, puis placez le poisson et les divers légumes dessus. Arrosez avec le bouillon et assaisonnez avec quelques cuillères de «sauce sous verre».

Source : Cuisineaz
Nadia Edodji

Présidentielle du 22 février

Abass Kaboua appelle les militants du MRC à voter massivement pour Faure Gnassingbé

Après l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle du 22 février 2020, Faure Gnassingbé le candidat du parti Union pour la République (Unir), au pouvoir, ne cesse de recevoir des soutiens. En dehors des indépendants qui siègent à l'Assemblée nationale et du parti Bâtir, le Mouvement des républicains centristes (MRC) prend position pour le champion d'Unir.

Le MRC ne compte pas participer à cette élection. « Au sein de notre parti rassembleur, nous avons posé des préalables qui n'ont pu guère nous donner cette opportunité de soumettre notre candidature », renseigne Abass Kaboua. Pour le président du MRC, par ailleurs député à l'Assemblée nationale, certains candidats à cette élection s'engagent dans « une aventure

ambigüe, dont on connaît déjà les aboutissants si le parti majoritaire tient bien à son candidat légendaire ». En faisant un peu d'histoire, l'honorable Kaboua cherche à démontrer que l'opposition togolaise tourne le peuple en bourrique. De l'Accord politique global, en passant par le Collectif sauvons le Togo (CST), le Combat pour l'alternance politique en 2015 (Cap 2015) et la Coalition des



Abass Kaboua, au milieu

14 (C14), cela n'a été qu'échec et désillusion. Et le leader du MRC ne voit aucun autre responsable à cette situation que ses anciens amis de l'opposition. Dans le cadre de la résolution de la crise du 19 août, la Cedeao a adressé une feuille de route à l'endroit des acteurs. Sur cette base, l'Assemblée nationale a réussi

à opérer les réformes qui divisaient la classe politique depuis des années. Monsieur Kaboua se vante d'ailleurs d'avoir été un des acteurs majeurs de cette importante avancée. En vertu des modifications apportées, « la pendule est au point zéro » en ce qui concerne les mandats, selon le président du MRC. Il appelle par conséquent les

militants de son parti à voter pour Faure Gnassingbé.

« Mu par les réalités sensibles selon lesquelles le président Faure reste encore le favori incontestable de cette échéance pour continuer rien que par préserver la vie de nos populations, à partir d'une politique sécuritaire bien maîtrisée et bien implantée, le MRC appelle toutes ses bases électorales à voter massivement le candidat de l'Unir à cette échéance de 2020 ».

Pour monsieur Kaboua, le contexte sous régional étant marqué par le terrorisme, les Togolais ne peuvent pas confier leur destinée à n'importe qui. Il est convaincu que Faure Gnassingbé a déjà démontré sa capacité à juguler la menace.

Edem Dadzie

JPO à Kara

Présidentielle, code de la presse et grille tarifaire au cœur du 6ème acte des journées portes ouvertes de la presse togolaise

La sixième édition des journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise, se tiendra à Kara du 14 au 17 janvier 2020. C'est l'annonce faite par le bureau exécutif du Conseil national des patrons de presse (Conapp), hier 09 janvier 2020 lors d'un point de presse tenu à la maison de la presse. Un événement qui, cette année, regorge nombre de particularités.



Bureau exécutif du Conapp avec Tchagnao Arimiyo (au milieu)

Après les quatre premières éditions des journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise, tenues à Lomé et la cinquième édition à Sokodé, la sixième édition de la fête de la presse togolaise se loge dans la ville de Kara. Le bureau exécutif du Conseil national des patrons

de presse (Conapp), instance organisatrice de l'événement, a rendu public les grandes articulations de cette sixième édition, notamment le thème principal et les activités qui la meublent. Journalistes et participants se réuniront autour des « Médias, facteur de cohésion sociale », thème de cette sixième édition des

journées portes ouverte de la presse togolaise. Une grande rencontre débat s'articulera autour de la « Couverture médiatique d'une élection (cas de l'élection présidentielle) ».

Le nouveau code de la presse sera également à l'ordre du jour avec une rencontre de réflexion entre juristes et journalistes pour mieux comprendre le présent code, connaître ses acquis et ses contours afin de le faire valoir dans l'exercice du métier de journaliste. L'utilisation des médias et réseaux sociaux dans la couverture des élections sera également au cœur des échanges. « Les journées portes ouvertes de la presse togolaise sont une fête de toute la presse togolaise et donc n'est uniquement réservé au Conapp. Ainsi, tous les professionnels de

médias peuvent apporter leur suggestion et contribution pour la réussite de l'événement. Nous sommes disposés à tout apport pour la bonne avancée de ces journées portes ouvertes », a expliqué Marc Aboflan, secrétaire général du Conapp.

« La grille tarifaire commune aux médias » fera office d'une table ronde entre les patrons de presse qui mèneront des réflexions afin de parvenir à une déclaration officielle sanctionnant la grille tarifaire des médias. « Nous avons récemment eu un code de la presse qui intéresse les hommes de médias. Je sais que les confrères l'ont parcouru, mais n'étant pas juristes, il reste beaucoup de choses à découvrir dans ce code. C'est pourquoi l'occasion sera donnée aux participants

d'être outillé. Il s'agit pour nous de faire en sorte de se l'approprier et d'en tirer le maximum de profit. Au-delà de cela, l'année 2020 est une année particulière au Togo avec l'élection présidentielle. Certes, les journalistes togolais savent couvrir les élections mais nous voulons nous amener encore au b.a.-ba de la couverture médiatique d'une élection », a affirmé Tchagnao Arimiyo, président du Conapp.

Les journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise, sont une initiative du Conseil national des patrons de presse (Conapp). Elles ont débuté en 2014. Cette sixième édition verra la participation des professionnels de médias venus de toutes les régions du Togo. Ils sont choisis par le comité d'organisation.

Attipoe Edem Kodjo

Commerce des armes

Des experts togolais formés par expertise France

Les armes ne sont pas de petits pains que l'on peut distribuer comme on veut. Les régions dans lesquelles les armes circulent sans aucun contrôle, on sait à peu près le climat qui y règne. Il faut donc réglementer le commerce des armes. Au

Togo, les experts impliqués dans le domaine ont renforcé leurs compétences cette semaine.

Dans le cadre du programme d'aide à la mise en œuvre du Traité des Nations Unies sur le Commerce des Armes (TCA), un atelier de

renforcement législatif et réglementaire était organisé du 6 au 9 janvier 2020 à l'hôtel Onomo. Cet atelier, destiné à une quinzaine d'experts togolais de la gendarmerie, de la police, des douanes et des autres ministères, est mis en œuvre pour le compte de l'Union européenne par Expertise France et vise à la pleine intégration des dispositions du TCA au sein de l'ordre juridique togolais. Il se déroulait sous la



Photo de famille des participants

présidence d'Inoussa Bouraïma, vice-président de la Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illite des armes légères et de

petites calibres (CNLPAL). L'ambassade de France était représentée par le Lieutenant-colonel Régis Lacroix, attaché de défense.

Edem Dadzie

Le **GROUPE CORIS** poursuit son expansion
pour être encore plus proche de vous



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE **2020**



La Banque Autrement
www.corisbank.tg

